

# L'in Sudmersible

Journal de liaison des Centres de tri

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Juin 2006

## Face à CQC, une riposte de l'ensemble des agents du courrier est inévitable...

E  
D  
I  
T  
O

La direction du courrier a rebaptisé le projet Cap Qualité Courrier en "programme Cap Qualité Courrier". Il y a, dans cette nouvelle appellation, comme une provocation vis-à-vis des personnels et des organisations syndicales. Pour la direction, cela veut dire que l'on passe à l'étape supérieure. Il ne s'agit plus de plans sur du papier mais d'une réalité concrète qui va bouleverser la chaîne de l'acheminement courrier d'ici 2010. Que l'on soit à la distribution, dans les centres de tri, dans les services départ ou arrière, les cellules S3C, les services de maintenance, cette restructuration majeure dans laquelle La Poste a investi 3,4 milliards d'euros touchera les 165 000 agents du courrier.

### Refonte totale des organisations

Les effets se font déjà sentir là où les plates-formes industrielles (PIC) courrier sont annoncées. L'implantation d'une PIC permet à La Poste de revoir complètement les organisations de travail, les implantations de sites, les schémas de transport sur une même plaque géographique. Elle en profite pour rogner sur tout avec un objectif : *réduire au maximum la masse salariale et dégager le plus possible de rentabilité par agent*. Dans cette vaste nébuleuse, les agents du courrier se trouvent ballottés au gré des restructurations voulues par La Poste sans avoir leur mot à dire dans des projets ficelés à l'avance. Ils doivent donc choisir entre la mobilité forcée, les changements d'horaires, les changements de fonction, les fermetures de sites, la dégradation des conditions de travail, les départs volontaires...

### Dans les centres de tri

Soit le centre est transformé en plate-forme de préparation et de distribution du courrier (PPDC) avec une cinquantaine d'agents, soit il est transformé en PIC avec une mécanisation poussée ou un agrandissement si c'est possible, soit il est purement et simplement fermé. La direction du courrier ne laisse aucun choix aux agents et enferme les organisations syndicales dans de pseudo-négociations sur un soi-disant volet social. Relayée par la hiérarchie locale, la direction du courrier met une telle pression sur les agents pour rendre les choses inéluctables, que, bien souvent, ils sont contraints d'accepter par défaut, un nouveau lieu de travail, de nouveaux horaires, une nouvelle affectation.

### A la distribution

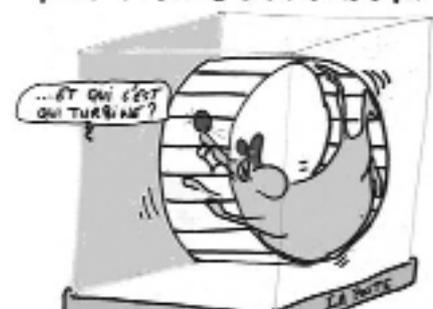
La Poste travaille plus précisément sur les normes et augmente les cadences de tri et de distribution. Elle diminue les moyens en baissant le nombre de quartiers et supprime des repos de cycle. Ces réorganisations sont finalisées par la séparation des grandes entités en zone urbaine et par des regroupements de bureaux en zone rurale. Avec la mise en place de brigades de tri ou par l'installation de trieuses qui effectuent le TG4, La Poste veut baisser le temps des travaux intérieurs et allonger le temps de distribution à l'extérieur. Au passage, ce sont encore des gains de productivité.

### Un combat commun

Face à cette restructuration permanente, les agents du courrier ont tout intérêt à unir leurs forces dans un combat commun. Les réactions isolées, bien que nécessaires, ne suffiront pas à mettre un coup d'arrêt à ce vaste plan social déguisé ni à faire entendre et aboutir nos revendications.

SUD-PTT propose donc une vaste campagne de l'ensemble des personnels du courrier à compter de juin et qui se terminera à l'automne par des propositions d'action concrètes.

LA DIRECTION MULTIPLIE LES EXPÉRIENCES POUR PRÉPARER LA NOUVELLE POSTE!



## Les PIC annoncées officiellement

Strasbourg  
Mulhouse  
Lorraine  
Val-de-Loire  
Lyon  
Gonesse  
Wissous  
Lognes  
Lille  
Chalons-en-Champagne  
Clermont-Ferrand  
Poitiers  
La Rochelle  
Toulouse  
Aveyron ou Tarn  
Bordeaux  
Pau  
Creil  
Amiens  
Arras  
Valence  
Saint-Etienne

En gras, les créations, pour le reste, il s'agit de la transformation des centres existants (agrandissement, mécanisation poussée).

## Bouches-du-Rhône La DOTC dévoile ses plans

La DOTC des Bouches-du-Rhône commence à dévoiler son projet CQC. Deux scénarios sont étudiés :

■ La création d'une PIC qui traiterait l'ensemble du courrier du département, voire une partie des départements voisins. Cette plate-forme se situerait sur le périmètre des Pennes Mirabeau

■ L'extension du CTC de Marseille Provence sachant que le CTC possède déjà 5 TPF et 1 TOP.

■ Création de 7 PPDC d'ici 2009 soumises au choix d'implantation de la PIC et qui effectueront le tri et la préparation de toutes les tournées du département. Les collectes, cabines et départs seront concentrés sur les PPDC.

Face à ce qui n'est encore que des scénarios, le syndicat SUD appelle à la convergence des personnels de la distribution et des CTC. Une première assemblée générale a eu lieu le 13 avril au CTC de Marseille Ville. D'autres réunions sont prévues...

### Meaux (77)

## Du CTC à la PIC de Lognes...

Environ 90 personnes travaillent actuellement sur le nouveau site de Lognes, il s'agit des brigades mixtes et matin de Meaux CTC. Les brigades d'après-midi devraient arriver entre juillet et septembre et celles de nuit en octobre. Rappelons qu'il n'y a pas eu d'accord "social" pour la délocalisation mais un CTP et un CHS-CT en mai 2005. De fait, la DOTC a quand même voulu un accord local sur l'accompagnement social et les régimes de travail de Lognes CTC. Sur la forme (toutes les OS non-consultées ni invitées pour le processus d'élaboration du projet d'accord) comme sur le fond (horaires, indemnités, transports, logement) cet accord a été un-

niquement rejeté par SUD, CGT, FO et signé entre la seule CFDT... et la direc-

tion. Le droit d'opposition majoritaire le rend donc caduc. Nous apprenons, plus d'un an après le CHS-CT et le CTP, que le CTC de Lognes, qui ne devait être au départ qu'un transfert de Meaux CTC et traiter uniquement les flux du 77, traitera les flux du 77 et ceux du 89. Migennes CTC devient un centre de télévidéocodage. Lognes CTC qui devait être un nouveau centre départemental devient donc une PIC et fait son entrée dans la liste du programme CQC. Un accord bidon doublé par la mauvaise foi de la DOTC ont exaspéré les organisations syndicales qui préparent des actions pour le mois de juin. A suivre...

## PIC Val-de-Loire Avant l'ouverture

La PIC Val-de-Loire, avec la PIC Lorraine et après Gonesse, sera l'une des premières plates-formes industrielles à ouvrir fin 2006. Depuis l'annonce du choix de La Poste, tout a été fait pour enfermer les organisations syndicales, principalement SUD et CGT qui travaillent unitairement, dans de pseudo-négociations où tout était bouclé d'avance. Après le volet d'accompagnement social signé par FO et CFDT en mars, des discussions sur les futurs régimes de travail ont eu lieu à partir du 6 avril et se sont termi-

nées par un CTP le 2 juin. Alors que les personnels de Tours-Gare se sont mobilisés maintes et maintes fois contre les horaires proposés (2 nuits de grève par semaine depuis le 6 avril, de nombreuses grèves les samedis), la direction passe en force. Les horaires sont tellement pourris que les personnels ont envahi une réunion préparatoire au CTP et que toutes les organisations syndicales ont voté contre lors du même CTP. Pour donner une idée de ce que La Poste veut mettre en place dans les nouvelles PIC, voici les horaires proposés :

■ **4h00-11h35** avec 8 samedis sur 10 travaillés (11 PT)

■ **6h00-13h00** avec un samedi sur deux (10 PT)

■ **13h30-20h30** avec 5 samedis après-midi sur 12 travaillés (36 PT)

■ **Brigade A et B** avec un samedi sur 2 (28 PT), elle n'existait pas au départ

■ **22h00-6h00** sur un cycle de 9 semaines (45 PT)

■ **21h00-6h00** une semaine en 4 nuits, une semaine en 3 nuits (24 PT)

■ **La 0h00-6h00** a été supprimée sous la pression du personnel.

Des préavis vont être déposés durant tout l'été les vendredis et samedis contre la mise en place de ces horaires. La lutte continue...

## **Blois CTC**

### **Un accord au goût amer**

Les négociations sur le volet social de la fermeture de Blois CTC et l'ouverture de la PPDC sont terminées. Ce projet s'inscrit dans celui, plus vaste, de CQC Val-de-Loire qui va d'Orléans à Tours et concerne Orléans PFC, Tours PFC, Blois CDIS, Blois CTC et Tours-Gare pour les principaux établissements, sans compter les CDIS et CC directement impactés (horaires, cycles) mais qui n'ont droit à aucune mesure ou indemnités.

Ce projet, à cheval sur deux DOTC, a permis à celles-ci, contre l'avis des organisations syndicales, de morceler tout ce qui concerne l'accompagnement social en deux volets distincts afin d'empêcher l'émergence

d'un rapport de force plus difficile à gérer. Un volet pour la PIC de Sorigny et un pour la PPDC de Blois. Ce cadre restreint des négociations ne pouvait déboucher que sur un accord étriqué.

Il en résulte donc un accord indigent du point de vue des indemnités, avare en mesures pour les fins de carrière (pas de départs à 53,5 ans) et sans mesures concrètes pour l'aide au logement, au transport. C'est d'autant plus inacceptable quand on sait que dans l'opération la DOTC Beauce-Sologne espère une économie d'environ 120 agents en 2006, sans compter les gains de productivité réalisés.

Les insuffisances de cet accord, dont l'architecture est une reprise de l'accord courrier national rejeté par SUD, CGT et FO, posent avec encore plus de cruauté la question d'une lutte globale des centres de tri

et des agents du courrier contre CQC et ses conséquences désastreuses en termes d'emplois, de conditions de travail et de vie familiale (éloignement, horaires, cycles, industrialisation de l'environnement au travail, vidéosurveillance, flicage). SUD votera contre ce projet d'accord et utilisera son droit d'opposition, comme il l'a fait en Lorraine, s'il y a une demande des personnels.

La PPDC de Blois aura en charge la concentration, dispersion, préparation, dépôt, contrôle et prise en charge de la distribution des flux courrier, colis, presse et PNA de la majeure partie du Loir et Cher.

Elle sera implantée à Blois, dans une zone industrielle sur un terrain de 21 000 m<sup>2</sup> et sera équipée de 3 TTF (trieuses de la tournée du facteur) et d'une MTP (machine de tri préparatoire). L'ouverture est prévue au premier trimestre 2007.

## **PIC du Nord**

### **Lesquin or not Lesquin ?**

A peine annoncé, le projet d'implantation de la PIC de Lille sur le terrain de Lesquin-Sainghin a déjà du plomb dans l'aile. La DOTC justifie cette pirouette en claironnant : "le terrain projeté n'offre pas toutes les garanties de réalisation dans les délais impartis". En fait, la vérité serait d'une toute autre nature : le prix du terrain concerné, ayant été multiplié par 3, ne serait plus de nature à convenir aux moyens financiers de La

Poste. Celle-ci cherche donc d'autres terrains (Seclin, Carvin, Comines, Houplines).

Pour ceux et celles qui connaissent bien la géographie nordiste, les critères de mobilité, notamment les 30 kms, sont sérieusement remis en question. Il est maintenant plus aisé de comprendre pourquoi toutes les réunions plénières et CDSP concernant le pro-

**LES NOUVEAUX TERRAINS DE LA POSTE**



jet CQC ont été annulées pour le premier trimestre.

## **Bordeaux CTC**

### **Un an déjà...**

Il y a un an, le 26 mai 2005, la direction de La Poste demandait l'intervention du GIPN sur le centre de tri ; s'ensuivait une intense campagne pour dénigrer et diaboliser les syndicalistes de ce centre, présentés comme des terroristes, qui auraient sequestré cinq cadres dans des conditions inhumaines.

La réalité était toute autre, il s'agissait simplement de militants qui voulaient discuter concrètement de la

restructuration en cours et non ergoter sur les scénarios de la boîte, tous destructeurs d'emplois.

Malgré cela, La Poste a pris la responsabilité d'infliger de très lourdes sanctions aux 14 camarades concernés (licenciement du camarade ACO et des peines allant du déplacement d'office à deux ans d'exclusion pour les camarades fonctionnaires).

Mais ces sanctions n'ont pas suffi à tarir la soif de vengeance de la direction du courrier et de la DOTC. Une double sanction a été infligée aux camarades qui ont réintégré, sous

forme de déplacement d'office, par exemple.

Face à cet acharnement, la solidarité continue de s'exprimer. Les recours juridiques se poursuivent et les collègues de travail des 14 sanctionnés sont toujours mobilisés.

Un préavis de grève était déposé le 25 mai 2006 sur le centre pour exiger la levée des sanctions. Le personnel des services de nuit a suivi le mot d'ordre à plus de 70 %.

La meilleure réponse que les agents du centre pouvaient donner à la direction !

## Pontoise CTC

# Remise en cause du droit de grève

La direction du centre est prête à tout pour empêcher les agents de faire grève.

■ La grève d'une heure pour les personnels contractuels est systématiquement remise en cause depuis 2002. La direction impose de multiples restrictions ou veut imposer des

heures de débrayage en agitant la menace d'une absence irrégulière.

■ En cas de grève illimitée, la direction fait tout pour casser la grève en opérant des retraits pouvant aller jusqu'à 5 retenues pour une journée de grève.

■ Ces derniers temps, c'est la brigade 22/6 qui est dans le collimateur. La direction interdit aux agents de faire grève en dehors de la journée de grève officielle alors que ces coll-

gues sont à cheval sur deux brigades et couverts par le préavis.

Pour ces deux derniers cas, des recours auprès du tribunal administratif ont été déposés.

Cet exemple n'est pas un cas isolé. Dans beaucoup d'endroits, les directions veulent remettre en cause le droit de grève en s'asseyant sur la réglementation (PFC de Lille-Carvin par exemple). La bataille pour le droit de grève devient un enjeu revendicatif.

## Angers CTC

# Déversements en pagaille, inquiétude face à l'avenir

Depuis le début de l'année, la situation du CTC ne cesse de se dégrader avec des déversements continuels et massifs du TG2 sur Nantes-Bellem, Pantin, Laval CTENM et du TG1 du "choletais" sur Nantes-Bellem jusque juin 2006. Rappelons que Nantes CTC aura la capacité machine, fin 2006, de traiter l'ensemble du TG1.

personnel grandement inquiet pour son avenir. Le manque de personnel, les déversements quotidiens, la sous-utilisation des machines, les absences non-remplacées sont les moyens utilisés par le directeur pour noyer le poisson et laisser les personnels dans l'incertitude absolue. Pire que ça, le centre est utilisé "clandestinement" un dimanche

A ce jour, aucune réponse de La Poste quant à l'implantation d'une PIC ou autre et un

matin pour faire fonctionner les machines de tri et ceci par des cadres du CTC, renforcés par des cadres de la DOTC.

Les organisations syndicales CGT, FO, SUD et CFDT exigent la réintégration et le traitement de tous les trafics au CTC avec des effectifs en nombre suffisant.

Elles ont boycotté une "table ronde" convoquée par le DETAP en mars dernier alors que tous les services craquent (production, S3C, administratif) face au manque criant de personnel. **Stop à l'escalade !!!**

## Paris 14 CTC

# Torchon raciste

Un agent reçoit une lettre d'insultes et de menaces racistes dans une enveloppe de service. Son nom est cité parmi 7 autres noms et 15 enveloppes seront expédiées entre le 14 et le 20 février. Tous travaillent sur place et sont originaires des DOM. L'auteur anonyme en veut à la couleur de peau. Il les invite sur un ton ordurier à retourner en Afrique ou au diable, faute de quoi, il propose rien moins que de les abattre un à un ainsi que tous les nègres du CTC... Ce torchon fait aussi l'apologie du rôle positif de la colonisation et accuse Chirac d'avoir cédé. Les organisations syndicales SUD, CGT et CFDT ont tout de suite réagi, assurant les victimes de leur entière solidarité. Ce ne fut pas le cas de la direction locale. Certes, le patron alerte les services de police et les enquêteurs de la DOTC mais 9

jours après l'arrivée de la première lettre alors qu'il était mis au courant le jour même par l'agent incriminé. Certes, il se fend d'une lettre au personnel mais au bout de 2 semaines de silence total. Certes, il y a bien eu un CHS-CT mais près d'un mois après les faits. Quant au directeur de la DOTC, alors qu'il a reçu lui-même une de ces lettres, il n'a jusque là pas jugé utile d'intervenir en quoi que ce soit. Ce mutisme et la mauvaise volonté de la direction locale contribuent à entretenir un climat d'une lourdeur insupportable pour les victimes. Malgré l'enquête en cours, rumeurs et suspicions vont bon train et, en attendant, les racistes sont tranquilles. Nous exigeons que toute la lumière soit rapidement faite sur cette affaire et que le (ou les) coupable-s soient punis.

La lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination, c'est l'affaire de tous !!!

## Quimper CTC

# Dépeçage annoncé

En 2005, la direction avait déjà repris 12 positions de travail au titre de la productivité. En juin 2006, elle remet le couvert avec un objectif de 7 suppressions d'emplois, dans le budget 2006, en les justifiant par une baisse du trafic. La force de travail variable (CDD et heures supplémentaires) est prévue à hauteur de 13 équivalents temps plein alors même que les accords de Vaugirard étaient censés réduire la précarité !!!

Et, c'est devenu un grand classique, une nouvelle réorganisation est prévue avec le transfert d'une partie du trafic sur le CTC de Brest. Nous ne pouvons que dénoncer et refuser ce budget de rigueur qui va encore accroître la pression sur les agents et dégrader leurs conditions de travail.

La Bretagne est, par ailleurs, sous les feux de la rampe, avec, d'ici l'été, l'annonce de l'implantation des PIC dans la région.

Les dernières informations font état d'une PIC à Rennes et vraisemblablement d'une autre, soit dans le Finistère, soit dans le Morbihan. L'annonce devrait être faite à l'été 2006.